

Comprendre le « Pacte mondial des migrations » que veut signer Macron



Le 19 septembre 2016, les Nations unies ont adopté la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, au titre de laquelle l'Assemblée générale a décidé de développer un pacte mondial pour des migrations « sûres », « ordonnées » et « régulières. » Le processus de mise en place de ce Pacte a débuté en avril 2017.

Je me suis un peu penché sur ce non-événement et je n'y ai pas trouvé grand-chose d'utile ni de novateur.

Le contenu de ce projet de pacte est vide. C'est du vent. Et en cela, ça cache quelque chose et on est en droit de s'y intéresser et de s'en préoccuper.

D'une part, les Nations unies n'ont pas vocation à lancer de tels projets. D'autre part, ce plan n'apporte ni ne change strictement rien à ce qui existait avant en termes de règles

migratoires.

S'il s'agit d'une recommandation morale, on ne voit pas pourquoi tous les États du monde devraient y adhérer et le cosigner, sachant que certains États cosignataires (toujours les mêmes dictatures) ne respecteront jamais ces règles morales.

La vraie raison est là :

L'ONU veut prendre le pouvoir !

L'institution mondialiste ne veut plus être le « Machin » brocardé par le général de Gaulle. Elle veut être à la tête d'un gouvernement mondial voulu par l'oligarchie globaliste à l'aide de son archipel de satellites comme l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'ONU veut recréer une nouvelle humanité, celle d'individus indifférenciés, sans racines, sans passé, sans culture, sans attachement à leur sol.

<https://www.polemia.com/resistances-identitaires-ONU-imposer-pacte-mondiale-migrations>

D'ailleurs, ce pacte n'est pas le pacte des nations ni des peuples, mais un pacte passé en collusion entre certains dirigeants des États contre les intérêts de leurs peuples. Le fait que le très malsain président Macron soit si investi et si passionné par l'aboutissement de la signature finale de ce pacte à Marrakech le 10 décembre prochain en dit long sur les motivations sordides qu'il doit y trouver pour flouer encore davantage le peuple français dans le cadre de sa volonté farouche de lui nuire et de le détruire.

Un pacte, c'est comme un traité, comme un accord, comme un engagement. Ce ne sont que des mots. Et dans le monde politique, les mots n'ont aucune valeur et peuvent être dénoncés et violés à chaque instant par ceux qui en ont été les signataires.

Par ailleurs, les mots sont des choses complexes qui peuvent

revêtir plusieurs sens et dont les sens peuvent être déviés, pervertis ou interprétés de multiples manières.

Alors que le monde est aujourd'hui une poudrière prête à exploser à cause des migrations, il est étrange qu'on veuille absolument traiter et légiférer des migrations et les encourager par un texte inique issu d'une organisation n'ayant aucun pouvoir sur les peuples ni sur les nations.

Le Pacte sur les migrations *semble* ne reprendre que ce qui existait déjà en termes de lois nationales et internationales et aussi de traditions et de coutumes assez universelles.

Quelques extraits du Figaro :

De nombreux paragraphes sont totalement absurdes et/ou inacceptables. Je les ai soulignés et mis en italique.

« Le Pacte mondial réaffirme le droit souverain des États à déterminer leur politique nationale en matière d'immigration, et leur prérogative de régir l'immigration au sein de leur sphère de compétence nationale. [...] » Le Pacte précise de façon tout aussi explicite qu'il concerne uniquement les migrants et pas les réfugiés qui bénéficient d'un régime juridique spécifique.

L'Objectif 8 oblige les États à se porter au secours des migrants qui empruntent des routes dangereuses et l'Objectif 9 leur fait aussi obligation de lutter contre les trafiquants de main-d'œuvre et autres passeurs.

Pas du tout d'accord !

L'Objectif 5 fait obligation aux États d'organiser le « regroupement familial » et de fournir aux migrants les mêmes droits à la « sécurité sociale et aux services sociaux » (paragraphe i) que les natifs du pays d'accueil. Les Européens qui ont accepté d'être taxés et de cotiser sur plusieurs

générations pour bâtir une éducation et une protection sociale digne de ce nom devront partager leurs droits avec des nouveaux venus qui eux, n'ont jamais contribué au système.

Pas du tout d'accord !

Les rédacteurs de l'accord anticipent certes que des frictions entre populations d'accueil et populations migrantes pourraient avoir lieu.

C'est clair !

L'Objectif 17 tient donc un inimitable double discours : d'un côté, les États signataires doivent s'engager à « éliminer toutes formes de discrimination, à condamner et contrer les expressions, actes et manifestations de racisme, de discrimination, de violence, de xénophobie et d'intolérance envers les migrants ». Mais dans le même paragraphe, les États signataires s'engagent à « protéger la liberté d'expression » et affirment qu'un « débat libre et ouvert contribue à une meilleure compréhension de tous les aspects de la migration ». Il est trop tôt pour savoir comment les États vont arbitrer entre la lutte contre le discours anti-immigration et la liberté d'expression...

Pas du tout d'accord avec toutes ces âneries !

Plusieurs phrases postulent implicitement que racisme et violences ne peuvent surgir que des populations d'accueil.

Tous les alinéas de cet Objectif 17 postulent implicitement que racisme et violences ne peuvent surgir que des populations d'accueil, alors que la réalité montre que l'inverse est tout aussi probable. Le paragraphe c de l'Objectif 17, exige des États signataires qu'ils promeuvent « des reportages indépendants, objectifs et de qualité dans les médias et sur Internet (sur le droit à la migration), mais aussi qu'ils sensibilisent et informent les professionnels des médias sur les questions migratoires et la terminologie adaptée, en

mettant en place des normes éthiques pour le reportage et la publicité ».

Pas du tout d'accord avec cette idée loufoque que seuls les pays d'accueil sont racistes et violents. Le racisme existe naturellement chez tous les humains et il engendre de la haine et de la violence.

Je pense que les pays d'accueil montrent de la générosité plus que toute autre chose. Par contre, on sait que les pays pauvres du sud ont des populations particulièrement haineuses envers les Occidentaux blancs et chrétiens du nord. Le racisme vient essentiellement de ces populations.

Si les immigrants ne sont pas contents, ils peuvent partir. Personne ne les a invités ni n'a besoin d'eux.

Le même paragraphe c exige aussi que les États signataires privent « de subventions ou d'aide matérielles tous les médias qui promeuvent systématiquement l'intolérance, la xénophobie, le racisme et d'autres formes de discrimination à l'égard des migrants, le tout dans le plein respect de la liberté des médias. » Comment promouvoir le débat et la « liberté des médias » en menaçant de couper les aides et les financements aux critiques et récalcitrants? Cette question délicieusement orwellienne laisse augurer un durcissement des règles liées à la liberté d'expression...

<http://www.lefigaro.fr/international/2018/11/22/01003-20181122ARTFIG00288-que-contient-le-pacte-mondial-sur-les-migrations-soutenu-par-la-france.php> et annexes.

Si les États ont une souveraineté et une autodétermination (ce qui n'est plus le cas en UE où les droits des peuples adhérents ont été abolis), alors chaque État souverain décide de sa propre politique migratoire et nul n'a le droit de s'y opposer.

Si un migrant possède la liberté et le droit de tenter d'aller

vivre sa vie dans un autre pays que le sien, son action est cependant limitée par la volonté souveraine et inaliénable des autres peuples et nations d'accepter ou non des immigrants sur leur territoire.

Ce Pacte pourrait donc dissimuler une présente ou future contrainte sournoise sur les nations à des fins migratoires contraires à leur volonté, mais faisant le lit des puissances mondialistes qui ne rêvent que d'une race unique totalement métissée, d'une nation mondiale unique, d'une religion unique (abrutissante, de préférence) et de la perte et de l'oubli total de toutes les cultures et civilisations avancées actuelles.

Reprenons les termes de l'intitulé : « pacte mondial pour des migrations *sûres, ordonnées et régulières*. »

Je ne comprends pas le sens précis du mot « sûres. »

Je ne comprends pas le sens précis du mot « ordonnées. »

Je ne comprends pas le sens précis du mot « régulières. »

– « Sûres » pour qui ? Les migrants sur leur trajet ou pour les États envahis par des hordes de sauvages et de barbares ?...

– « Ordonnées » pour qui ? Pour que les migrants arrivent dans « l'ordre », comme ces centaines de milliers de Sud-Américains qui tentent d'envahir les USA en ayant préalablement violé le territoire mexicain ?...

Ou bien « *ordonnées* » (donné l'ordre aux États) par des puissances mondialistes désireuses de faire de la Terre un immense marché aux esclaves ?...

– « Régulières... » S'agit-il que les migrants respectent les « règles » des États, ou bien que les États soient contraints par des « règles » imposées d'accueillir des migrants contre la volonté de leurs peuples, ou que les migrants arrivent en masse de façon « régulière » à nos frontières pour les franchir contre la loi et contre notre volonté dans le but de nous envahir, de nous submerger, de nous chasser et de nous

remplacer, selon le grand plan de remplacement des populations contracté entre nos dirigeants européens et les puissances musulmanes ?...

J'aime autant vous dire que cela n'arrivera jamais.

Ils ont pensé à tout, sauf à la capacité de l'homme à préserver sa vie, sa liberté, ses choix, sa culture et sa civilisation.

Les crétins ineptes sont ceux qui pensent pouvoir un jour dominer le monde et en faire des milliards d'esclaves à leur service. Ils ont sans doute beaucoup réfléchi à tout ça, mais comme eux-mêmes sont totalement déshumanisés, dans leurs tours d'or et d'ivoire, au sommet de leurs montagnes d'argent, ils sont à côté de la plaque.

Ils n'ont probablement jamais ouvert un livre d'Histoire.

Le droit à la migration n'est pas un droit juridique, mais une liberté naturelle fondamentale pour toute créature vivante. C'est-à-dire que tout être humain peut profiter de cette liberté.

Mais le problème des migrations, la plupart du temps, c'est que le choix de cette migration ne vient pas du migrant lui-même, mais de ceux qui ont intérêt à le déplacer et qui le poussent à le faire.

Il faut déjà bien différencier le statut de migrant du statut de réfugié. Le migrant est théoriquement libre de migrer, tandis que le réfugié fuit le plus souvent quelque chose, la faim, la guerre, la dictature ou même la nature ou le climat.

On sait aujourd'hui que les migrations sont parfois organisées par certains États sous-développés pour se débarrasser de populations oisives privées de travail qui menacent la sécurité publique, ou encore par de grandes puissances

économiques afin de faire venir des populations pauvres dans leurs pays dans le but de les employer à des tâches ingrates sous-payées et de les exploiter de manière inhumaine, proches de l'esclavage.

« Avec l'historique Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants adoptée en 2016, les 192 États membres des Nations Unies sont convenus que la protection des personnes déracinées et l'aide aux pays qui les accueillent sont de la responsabilité de tous les pays et doivent être assumées de manière plus équitable et prévisible. »

Document ONU :
<https://refugeesmigrants.un.org/fr/refugees-compact>

D'une part, aujourd'hui, les États signataires ne sont plus au nombre de 192.

D'autre part, il est totalement inacceptable que tous les États soient jugés responsables du sort de tous les migrants du monde. Je ne juge pas que la France soit responsable du bien-être ou de la vie de migrants qui quittent n'importe quel pays du monde pour se rendre vers un autre pays.

La France a ses problèmes et elle n'a pas à supporter ceux des autres peuples ou nations du monde. Chacun porte sa croix...

Les non-signataires du Pacte (à ce jour) :

- USA (Donald Trump : le patriotisme avant tout)
- Hongrie (contraire au bon sens et à la sécurité de l'Europe)
- Australie (souveraineté et protection des frontières)
- Autriche (peur que la migration devienne un droit de l'homme)
- Pologne (protection des frontières = priorité absolue)
- Tchéquie (protection des frontières = priorité absolue)
- Belgique (divisée sur la question)
- Allemagne (divisée sur la question)
- Bulgarie (dans l'indécision)

- Croatie (rejet du pacte)
- Israël (a ses propres règles migratoires et rejette le pacte)

Et je serais très surpris que l'Italie signe ce pacte..

Je suis, pour ma part, totalement opposé à ce Pacte qui est une tentative de plus pour aliéner les nations du monde et toute l'humanité à la loi des riches et des puissants.

C'est une nouvelle atteinte à la liberté des peuples et une nouvelle tentative de détruire les nations, les cultures et la civilisation occidentale avancée, évoluée et pacifique.

Ce Pacte est une terrible menace sur nos pays, nos frontières, notre liberté de vivre selon nos goûts et nos coutumes et une grande menace pour la paix du monde.

Je suis aussi pour la dissolution totale du « Machin. »

Vous pourrez trouver, consulter et télécharger ici la *Résolution du Parlement européen du 18 avril 2018 sur les progrès réalisés sur la voie du Pacte mondial des Nations unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du Pacte mondial des Nations unies sur les réfugiés (2018/2642 RSP) :*

En PDF :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NO NSGML+TA+P8-TA-2018-0118+0+DOC+PDF+V0//FR>

Ou en fichier Word :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2018-0118+0+DOC+XML+V0//FR>

Autres liens :

France Diplomatie – Le pacte mondial sur les migrations :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/la-france-et-les-nations-unies/le-pacte-mondial-sur-les-migrations>

L'Assemblée générale de l'ONU finalise le premier Pacte mondial pour les migrations

<https://www.un.org/development/desa/fr/news/population/un-finalizes-first-ever-global-compact-for-migration.html>

Arrêt sur Info – Le Pacte migratoire de l'ONU montre l'urgence de l'initiative pour l'autodétermination

<https://arretsurinfo.ch/le-pacte-migratoire-de-lonu-montre-lurgence-de-linitiative-pour-lautodetermination>

Parlement européen – Textes adoptés

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2018-0118+0+DOC+XML+V0//FR>

Laurent Droit